

Note « Quinzo »

Semaines 2 à 3 : du 4 au 16 janvier 2016

8 janvier : Réunion d'information à la DGAL sur la rénovation des outils d'inspection

Les outils du contrôle officiel dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments

La rénovation des outils de contrôle concerne la **grille d'inspection** restructurée et unique, complétée de 4 grilles thématiques.

La vingtaine de vademécums existants a laissé place à un **vademécum** général associé à des vademécums sectoriels complémentaires.

Le **rapport d'inspection** n'est pas modifié mais sera plus lisible grâce à la nouvelle architecture de la grille d'inspection.

Ces nouveaux outils entrent en vigueur dès le 1^{er} février 2016.

La note globale attribuée donnera un « **niveau de maîtrise des risques** » en lien avec la nature des suites administratives mises en œuvre. On peut également faire le parallèle avec la mention attribuée au niveau d'hygiène mis en transparence (affichage en ligne dès 1^{er} juillet 2016 et obligatoire au 1^{er} janvier 2018).

Évaluation globale figurant sur le rapport d'inspection	Nature des suites mises en œuvre	Niveau d'hygiène mis en transparence
A Niveau de maîtrise des risques satisfaisant	Simple transmission du rapport ou compte-rendu d'inspection	Très satisfaisant
B Niveau de maîtrise des risques acceptable	Avertissement administratif	Satisfaisant
C Niveau de maîtrise des risques insuffisant	Mise en demeure	A améliorer
D Perte de maîtrise des risques (urgence)	Fermeture administrative Suspension ou retrait d'agrément sanitaire	A corriger de manière urgente

La prise en compte des démarches de certification et d'inspection privées dans l'organisation des contrôles officiels (réflexion en cours à la DGAL)

Le **processus de reconnaissance des dispositifs privés** (pour une période à déterminer) serait :

1. Autoévaluer la qualité des référentiels au regard de la réglementation par les propriétaires de dispositifs sur la base de critères définis
2. Justifier les réponses auprès des autorités compétentes
3. Organiser des audits sur un échantillon d'entreprises certifiées (modalités à déterminer).

12 janvier : Bureau de la CNE

Cette réunion a permis de faire le point sur différents dossiers en cours à la CNE et sur le projet IDELE 2025

4 Scénarios ont été retenus à l'issue de toutes les rencontres de l'IDELE : Scénarios « Global Filière », « Business », « Contrat Social » ou scénario « Au fil de l'eau ».

Il a été conclu qu'un scénario idéal serait un IDELE au service des éleveurs et des filières, prenant en compte l'aval, menant des partenariats privés et publics, valorisant ses productions et répondant aux attentes et aux questions de la sociétés vis-à-vis de l'élevage par ses publications.

La réunion a aussi permis d'effectuer un retour sur les groupes de travail de la CNE :

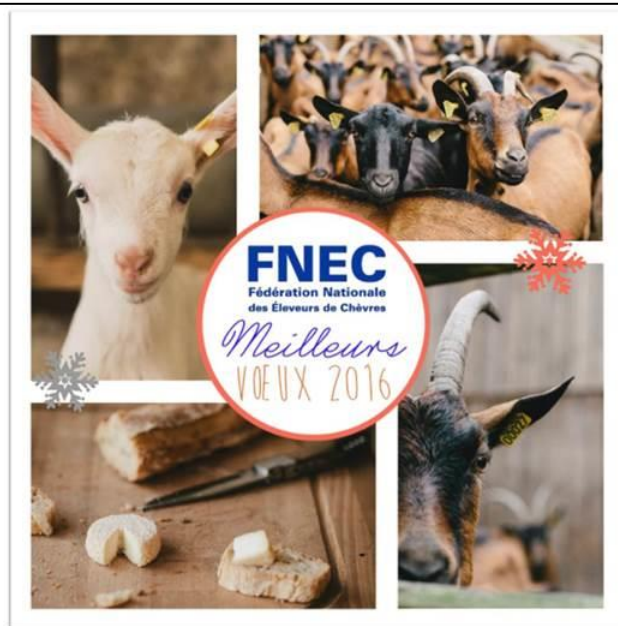
- Des avancées, notamment sur la mise au point du répertoire installations.
- Lancement d'une réflexion sur les exploitations de demain comme cela a déjà été fait en ovins, à faire dans les autres filières.

Louise Brunet - lbrunet@fnec.fr - 01 49 70 71 96

Estelle Boullu - eboullu@fnec.fr - 01 49 70 74 33

Si vous ne savez pas qui contacter : Kristell Lebellé, assistante par mail klebelleboubakour@anicap.org ou au 01 49 70 71 07 qui fera suivre à la personne concernée.

La FNEC vous adresse ses meilleurs vœux !



Destinataires : Conseil d'administration FNEC, Commission fermière FNEC, Comité directeur FNPL, équipe FNPL, comité national fermier, équipe Institut de l'élevage, Annick Jentzer, Quentin Dupetit, Maxime Chaumet.

Structures caprines départementales et régionales.

Toutes les notes « quinzo » sont disponibles sur www.fnec.fr, dans la rubrique « Actualité/note quinzo »